

Stratégie des relations internationales Université Claude Bernard

L'ouverture internationale fait partie des défis que l'Université Claude Bernard doit relever, au moment où elle s'inscrit dans le système LMD et cherche à participer fortement à l'espace européen de formation et de recherche. L'existence depuis 1985 d'une Commission des Relations Internationales, dirigée par un Vice-Président membre de l'équipe présidentielle élargie, témoigne de l'intérêt porté aux échanges internationaux. Notre augmentation continue des effectifs d'étudiants en échange, d'enseignants chercheurs dispensant des cours dans des universités étrangères, du nombre de contrats européens (42) souscrits dans le cadre du 5^{ème} PCRD, prouvent que la mobilité internationale est réelle. Le projet d'établissement 2003-2006 permettra d'une part de conforter nos points positifs (étudiants de l'Université en échange, contrats européens, réseaux de formation, aide à la francophonie, relations privilégiées avec certains pays s'inscrivant dans la durée) et d'autre part d'inaugurer une nouvelle politique, notamment dans la recherche de partenaires européens géographiquement et thématiquement proches, dans la volonté de s'intéresser aux étudiants étrangers hors échange et de développer une culture à l'international parmi les personnels de l'Université.

Aide à la mobilité des étudiants par une préparation linguistique spécifique

L'augmentation très sensible de la mobilité étudiante dans les deux sens durant le précédent contrat (de 388 à 501 pour les départs, de 212 à 296 pour l'accueil) peut être mise en parallèle avec notre effort de leur offrir une préparation linguistique adaptée. Nous souhaitons continuer dans cette voie, y compris en favorisant, à une petite échelle, les enseignements dispensés en anglais par des enseignants chercheurs de Lyon 1. La dissymétrie entre les effectifs d'étudiants en échange résulte en partie de la méconnaissance de la langue française par de nombreux étudiants étrangers. Nous développerons la formation « Français Langue Etrangère » en la complétant par des enseignements de français scientifique dont l'ignorance gêne beaucoup les étudiants dans leur compréhension de nos cours. Nous proposerons aussi des stages intensifs de français pendant l'été destinés à des étudiants mais aussi à des collègues chercheurs.

Développer les co-tutelles de thèse et soutenir les réseaux d'Ecoles Doctorales

En application du précédent contrat, l'effectif des co-tutelles a triplé en quatre ans. La politique de soutien financier et logistique menée au sein de l'Université en faveur des co-tutelles et des réseaux qui leur sont associés, sera reconduite dans le contrat, notamment dans le cadre de l'arc transalpin. Toutes les écoles doctorales seront sollicitées pour participer à des cours communs, des séminaires intensifs, des encadrements croisés, des échanges de doctorants, avec les universités partenaires.

Développer les stages en entreprise à l'étranger

Parmi les 2000 stages en entreprises effectués par les étudiants de Lyon 1 chaque année, seulement 4% se déroulent à l'étranger. L'ISTIL, les deux IUT et certains IUP ont déjà fortement développé une stratégie interne de recherche de stages dans une entreprise localisée hors de l'hexagone. Nous souhaitons étendre cette démarche à l'ensemble de l'établissement, en favorisant les déplacements des collègues responsables de ces stages dans les entreprises à l'étranger pour finaliser des accords prévoyant une réelle collaboration entre l'Université et l'entreprise approchée. L'Université s'engage à développer, avec l'aide de la Région Rhône-Alpes, les stages des étudiants en médecine dans des hôpitaux étrangers (Montréal, Londres, ...).

Développer la mobilité des enseignants

Chaque année, depuis 1999, des enseignants chercheurs de Lyon 1 dispensent des cours en Europe (en moyenne 15 équivalent-semaines). A l'heure de la construction européenne de la formation et de la recherche, il serait logique que ces heures puissent figurer dans les services statutaires des enseignants. Une telle mesure permettrait d'en accroître nettement le volume. En outre, l'Université prévoit de favoriser l'accueil de collègues étrangers sur des mois invités, par la mise en place de créneaux d'enseignements ouverts à ces collègues qui pourraient échanger avec des enseignants de Lyon 1 une partie, restreinte, de leur service d'enseignement. Les universités partenaires de l'arc transalpin, du Québec et des pays avec lesquels nous collaborons, seront fortement privilégiées dans ces invitations.

L'arc transalpin

En rupture avec le précédent contrat, l'Université va chercher à développer prioritairement un partenariat avec un nombre restreint d'universités étrangères. Ainsi, nous souhaitons donc contribuer au développement de l'arc Lyon – Grenoble – Genève – Lausanne – Turin, que nous appellerons arc transalpin. Cette initiative s'inscrit aussi dans la politique de partenariat qu'avait lancée la région Rhône-Alpes en collaboration avec la Suisse romande et le Piémont (action appelée «Diamant alpin »). La collaboration concernera aussi bien la formation, en mastaire dans le prochain contrat, que la recherche, notamment dans le cadre des écoles doctorales et des réseaux européens. Les sciences et la santé seront concernées, en collaboration étroite, pour ce qui est de la France, avec l'Université Joseph Fourier. Seront programmées régulièrement des réunions de travail d'abord entre responsables, puis entre spécialistes de formations ou de recherches. Des échanges d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs, des programmes communs en mastaires et en recherche, notamment en neurosciences et hadronthérapie concrétiseront ce partenariat. Un colloque d'évaluation sera programmé avant la fin du prochain contrat.

Développer la francophonie et les échanges avec certains partenaires privilégiés

L'Université souhaite développer des enseignements en français, en Roumanie, au Cambodge, au Laos, en Afghanistan, au Vietnam et au Cameroun dans les domaines de la santé, de l'environnement et du développement technologique (mise en place de départements d'IUT). Elle participera aussi à des actions dans des consortiums (par exemple RECIF).

L'Université, en partenariat avec Edufrance, a initié des actions de formation en direction de pays peu représentés actuellement dans nos collaborations. L'expérience originale menée avec des «néo-bacheliers» de la province de Shanghai qui consiste, après une année d'adaptation, à les inscrire en première année de DEUG, devra être évaluée avant extension. De même, le démarrage d'une collaboration avec le Mexique, notamment avec les IUT, mérite d'être relayé.

Développer une culture d'ouverture à la dimension internationale des personnels de l'Université

En coordination avec les actions du Pôle Universitaire Lyonnais et de la Région Rhône-Alpes, nous souhaitons sensibiliser les personnels de l'Université à cette nécessaire ouverture internationale qui ne concerne pas seulement les spécialistes du service des Relations Internationales. Cette sensibilisation nécessitera des séminaires de formation et une préparation linguistique, dans le cadre des plans de formation continue des personnels enseignants et IATOS. Un apprentissage des règles communautaires pour la gestion des contrats européens sera nécessaire. Nous la compléterons par des échanges de stagiaires dans les services administratifs entre la France et l'étranger.